

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

#### **Décision n° 2016-39 du 15 novembre 2016 portant nomination d'un pharmacien adjoint à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1630978S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1223-1, L. 5124-9-1, R. 5124-28-1 et R. 5124-34;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Hélène Rouard est désignée en qualité de pharmacien adjoint de l'Établissement français du sang Île-de-France, site de Créteil.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, et sera notifiée au directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 15 novembre 2016.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F.TOUJAS